

Le Repérage Précoce et l'Intervention Brève RPIB

Source : « Outil d'aide au repérage précoce et intervention brève : alcool, cannabis, tabac chez l'adulte », Rapport d'élaboration, HAS, novembre 2014.

Qu'est-ce que le RPIB ?

Le RPIB a été développé par l'OMS dans les années 90 dans le cadre de l'alcool.

C'est **une procédure de prévention** visant au « repérage Précoce » d'un comportement de consommation de substance psychoactive, facteur de risque en soi.

L'objectif est donc d'identifier une situation problématique ou qui risque de le devenir.

Le RPIB est donc à l'initiative du professionnel en l'absence de toute demande de la personne qui ne pourrait se formuler qu'après que des dommages suffisamment graves auront été perçus par le consommateur.

La personne ainsi repérée fait l'objet d'une intervention brève structurée et ciblée sur le changement de comportement.

- Le **repérage précoce** de consommation(s) de substance(s) psychoactive(s) concerne tous les patients.
- L'**intervention brève** concerne les consommateurs à risque de dommages ayant intérêt à diminuer leur(s) consommation(s) et le souhaitant.

Il a ensuite été adapté à d'autres produits que l'alcool ainsi qu'à d'autres publics, les jeunes notamment.

Principes fondamentaux

Le **repérage précoce** concerne la consommation déclarée et repose sur un questionnaire qui évalue le risque encouru du consommateur¹. L'objectif est de repérer les consommations à risque de dommages, à l'aide de seuils quand ils existent.

Intervention Brève : sa durée est courte et très variable en fonction de son contenu :

- ➔ 1 minute suffit à recueillir l'information concernant la consommation déclarée d'une substance ;
- ➔ 5 minutes permettent de délivrer une information sur les résultats du questionnaire, sur la corrélation entre consommation et conséquences, et de demander au consommateur s'il envisage de réduire sa consommation et comment.

¹ La HAS a élaboré une fiche outil proposant 3 questionnaires alcool, tabac et cannabis

www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-12/outil_rpi_b_v2.pdf

Le RPIB est-il efficace ?

L'efficacité du RPIB a été mise en évidence par plusieurs études [1], [2], [3] :

- ➔ Réduction globale de la consommation et retour à une consommation modérée chez 30 à 50% des consommateurs à risque
- ➔ Diminution moyenne de 1 verre/occasion
- ➔ Réduction en quantité et en nombre des consommations excessives
- ➔ Effet durable dans le temps (contrôlé à 4 ans).

Comment procéder ?

Check-list de l'intervention brève concernant la réduction ou l'arrêt de consommation de substance psychoactive (en référence à celle proposée par l'ANPAA pour la consommation d'alcool) :

- Restituer les résultats des questionnaires de consommation
- Informer sur les risques concernant la consommation de substance
- Évaluer les risques personnels et situationnels
- Identifier les représentations et les attentes du patient
- Échanger sur l'intérêt personnel de l'arrêt ou de la réduction de la consommation
- Expliquer les méthodes utilisables pour réduire ou arrêter sa consommation
- Proposer des objectifs et laisser le choix.
- Évaluer la motivation, le bon moment et la confiance dans la réussite de la réduction ou de l'arrêt de la consommation
- Donner la possibilité de réévaluer dans un autre entretien
- Remettre une brochure ou orienter vers un site, une application, une association, un forum...

L'instauration d'une relation d'aide favorise la confiance et les échanges entre un consommateur et un professionnel. L'entretien de l'intervention brève s'appuie sur « l'entretien motivationnel » dans le sens où il est fondé sur une écoute réflexive et une attitude empathique qui visent à conforter le patient dans son désir de changement, à renforcer sa motivation, en lui apportant des informations et des aides tout en respectant ses choix et son ambivalence. En revanche, a contrario de l'entretien motivationnel, il fixe des objectifs à très court terme et ne nécessite pas une formation aussi approfondie. Un changement de comportement résulte d'un intérêt à modifier la consommation d'alcool en raison des risques existants.

Quelques erreurs à éviter :

- Argumenter en faveur du changement : c'est au patient de trouver ses propres arguments, tout argument rationnel proposé par le professionnel a peu de chance d'être entendu
- Critiquer, culpabiliser ou blâmer
- Cataloguer le patient, rester sur les actions et les décisions
- Être pressé : ne pas se précipiter pour poser les questions
- Affirmer sa prééminence ne servirait qu'à renforcer les résistances au changement

Références et liens

[1] Effectiveness of brief alcohol interventions in primary care populations (Review); Kaner EF, Dickinson HO, Beyer FR, Campbell F, Schlesinger C, Heather N, Saunders JB, Burnand B, Pienaar ED; 2007

[2] Efficacité à un an d'une intervention brève auprès des consommateurs d'alcool à problème ; D. HUAS ; PESSIONE F. ; BOUX J.-C. ; J. L. DEMAUX ; H. ALLEMAND ; B. RUEFF ; 2002

[3] Etude EIST - Efficacité de l'intervention brève en Santé du Travail. Rapport final de l'étude 2004-2007 ; P. MICHAUD ; G. DEMORTIERE ; KUNZ V. ; LOBBAN G. ; TOUBAL S. ; DORVAULT V. ; 2007.